



Délégation Bretagne

Préparation au concours de rédacteur principal de 2^{ème} classe

EXTERNE

Catégorie B

Date prévisionnelle du concours	16 octobre 2025
Centre(s) de gestion organisateur(s) à contacter pour l'inscription au concours	CDG 35

Pour connaître les conditions précises d'inscription, les dates d'inscription et le contenu des épreuves, consulter le site internet du centre de gestion.

L'inscription à un examen ou un concours est indépendante de l'inscription à la préparation. Cette démarche doit être effectuée personnellement par l'agent auprès de l'organisme organisateur (Centre de gestion).

Modalités d'accès à la préparation

Pour être prise en compte, toute inscription doit être validée par l'autorité territoriale.

L'éligibilité de l'agent à l'examen ou au concours envisagé est à vérifier par la collectivité ou l'agent auprès du Centre de gestion organisateur avant l'inscription à la préparation.

La préparation est ouverte à tous les agents inscrits. Néanmoins un **test d'orientation obligatoire** permettra à l'agent de se situer par rapport aux exigences attendues et déterminera le **parcours de formation préconisé** pour l'agent : **entrée directe en préparation**, ou suivi d'une **formation tremplin**, ou orientation préalable vers un **autre parcours**.

Organisation de la préparation

Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance).

Date limite d'inscription à la préparation	15 février 2024
Conditions préalables pour participer au test, au tremplin et à la préparation	L'agent doit disposer d'un temps dédié à la formation et d'un équipement adapté : poste individuel avec connexion internet, micro et webcam
Test d'orientation à distance	25 mars ou 2 avril 2024 après-midi
Si orientation en formation tremplin avant la préparation	Septembre à décembre 2024 (7 jours)
Calendrier de la préparation	Avril à octobre 2025
Durée de la formation	11 jours en présentiel – 10 jours à distance *

Les modules de formation

	 En présentiel	 Estimé à distance *
Apprendre en autonomie	1 jour	0,5 jour
Appropriation des connaissances	2 jours	4 jours
Méthodologie et entraînement à l'écrit Epreuve de rapport	4 jours	2,5 jours
Méthodologie et entraînement à l'écrit Epreuve de questions	2 jours	2,5 jours
Entretien avec le jury	2 jours	0,5 jour

* La partie réalisée à distance comprend :

- Les devoirs (à l'exception du concours blanc) et webinaires de retour sur correction des copies,
- Le travail de consultation et d'appropriation des ressources documentaires, les échanges et l'accompagnement tutoral avec l'intervenant(e).

Coûts de formation

La délégation Bretagne assure la prise en charge de l'organisation pédagogique et matérielle des formations de préparations concours et examens professionnels. Les frais de déplacement et de restauration sont à la charge du stagiaire ou de sa collectivité employeur.

Contacts au Cnfppt :

Inscription Test Tremplin : nathalie.pillier@cnfppt.fr

Préparation : nathalie.ryo@cnfppt.fr

Centre national de la fonction publique territoriale